



TSEEAC

Elections

des représentants des personnels
Décembre 2018

Lundi 12 novembre 2018

Votez UTCAC pour ...

Préserver et relancer la mobilité

Le corps des TSEEAC est un **corps technique polyvalent et atypique**.
Les TSEEAC doivent continuer à exercer leurs fonctions notamment d'**expertise** et de **management** et développer leurs missions **dans tous les services de la DGAC et dans tous les domaines d'activités**.

Elaborer un statut conforme à la réalité

Le statut des TSEEAC, qui exercent leurs fonctions notamment d'**expertise** et de **management** dans tous les services de la DGAC doit correspondre à la réalité des **responsabilités** et de la **technicité** des métiers exercés.

Améliorer l'accès aux emplois fonctionnels

Les accès aux emplois fonctionnels doivent être élargis pour les TSEEAC qui exercent leurs fonctions notamment d'**expertise** et de **management** et développer leurs missions **dans tous les services de la DGAC et dans tous les domaines d'activités**, et l'accès au CTAC doit être « fluidifié » en abolissant la contrainte inacceptable de « passage obligé » par le RTAC durant 4 années.

Améliorer le régime indemnitaire

Le régime indemnitaire versé aux TSEEAC doit être corrigé : **progressions de carrière automatique**, **parité de la prime liée au grade** avec les autres corps techniques, **mécanisme de conservation après 16 ans d'exercice** pour tous les métiers nécessitant la détention d'une licence ou d'un certificat d'aptitude...

Pour les Comités Techniques, je vote **UNSA Aviation Civile** !

Pour la CAP,
je vote **UTCAC** !!



ÉCOUTER ■ DÉFENDRE ■ INFORMER



www.utcac.fr

